

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR L'ÉTUDE BIOLOGIQUE DU COMPORTEMENT

Ordre du jour de la 41e Assemblée Générale

Université du Québec à Rimouski

5 novembre 2016

MEMBRES DE L'EXECUTIF PRESENTS :

Nadia Aubin-Horth, présidente
Frédéric Lesmerises, vice-président
Martin-Hugues St-Laurent, trésorier
Tristan Juette, secrétaire
Mathieu Leblond, conseiller

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination d'un·e président·e d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la 40e assemblée générale annuelle
4. Suivi du procès-verbal
5. Rapport de la présidente (N. Aubin-Horth)
6. Rapport du vice-président 2014-2015 (J.-P. Tremblay, par M.-H. St-Laurent)
7. Rapport du trésorier (M.-H. St-Laurent)
8. Rapport du secrétaire (T. Juette)
9. Prochains congrès
10. Élections
 - 10.1 Élection au poste de trésorier·ère - Sortant : Martin-Hugues St-Laurent
 - 10.2 Élection au poste de conseiller·ère - Sortant : Mathieu Leblond
 - 10.3 Élection au poste de vice-président·e - Sortant : Frédéric Lesmerises
11. Varia
 - Présentation du sondage sur la tenue d'un atelier avant ou après le congrès de la SQEBC par Mathieu Leblond.
 - Discussion sur le transfert de la gestion du site internet de la SQEBC au secrétaire et du coût associé à l'hébergement de ce site internet.
12. Fin de l'assemblée

1. NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E D'ASSEMBLÉE

- Pierre Magnan propose William Vickery
- Proposition adoptée à l'unanimité

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Proposition de l'exécutif adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA 40E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Procès verbal adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Lors de la 40e assemblée générale (7 Novembre 2015), la mise en place d'un atelier avant ou après le

congrès de la SQEBC avait été discuté. Dans le cadre du développement de cette idée, Mathieu Leblond a proposé un sondage aux inscrits à la liste de diffusion de la SQEBC en octobre 2016. Les résultats de ce sondage seront exposés par Mathieu Leblond.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Deux points ont été abordés par la présidente : (i) la concrétisation d'ateliers durant les congrès de la SQEBC et (ii) la question de la diversité durant ce même congrès.

1-Ateliers durant le congrès de la SQEBC

Durant le 41e congrès de la SQEBC, l'équipe organisatrice a pu mettre en place un atelier portant sur les liens entre la recherche et la formation. L'organisation de tels ateliers était discutée depuis plusieurs années au sein des assemblées générales de la SQEBC.

2-Diversité durant les congrès

Nadia Aubin-Horth souligne qu'il existe plusieurs manières pour améliorer la diversité et pose les questions suivantes : faut-il améliorer la diversité au sein de la SQEBC et si oui comment ? La présidente souligne également qu'en biologie, les hommes sont plus représentés et qu'il ne faut pas pointer le coté négatif de la situation, mais plutôt encourager les meilleurs aspects. Nadia suggère que les ratios des conférences plénières pourraient être plus paritaires. De manière générale, l'assemblée reconnaît que des efforts doivent être faits, mais Denis Réale souligne que cette question s'est déjà posée et que des efforts sont déjà faits lorsque l'on regarde les invité·e·s des conférences plénières durant les années précédentes (systématiquement 1 ou 2 femmes en plénière). Émilie Champagne demande s'il est possible de consulter des listes pour voir qu'elles sont les personnes disponibles pour le choix des conférencières et des conférenciers. La suggestion est aussi faite de ne pas faire de la discrimination positive au détriment de la qualité des conférencier·ère·s. Nadia souligne qu'il est bien que ce sujet de la diversité au sein de la SQEBC revienne à l'ordre du jour pour les jeunes générations et pour montrer que la SQEBC prend en compte ces questions. Denis Réale fait également la proposition d'inviter un·e confirencier·ère plus jeune pour la plénière, comme une personne en Post-doctorat ou autre, afin de renouveler les conférencier·ère·s et d'apporter plus de diversité.

Nadia remercie les organisateurs, les bénévoles, l'exécutif, les organisateurs de l'atelier ainsi que tou·te·s les participant·e·s.

- William Vickery souligne que le rapport de la présidente est reçu à l'unanimité

6. RAPPORT DU VICE-PRESIDENT 2014-2015

Le vice-Président de la période 2014-2015, Jean-Pierre Tremblay était représenté par Martin-Hugues St-Laurent. Concernant le 40e congrès de la SQEBC en 2015, le vice président fait état de plus en plus d'étudiant·e·s s'inscrivant, en comparaison des congrès précédents. Un bénéfice d'environ 4,000 \$ a été réalisé durant ce 40e congrès.

- Le rapport du vice président est adopté à l'unanimité.

7. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le trésorier, Martin-Hugues Saint-Laurent fait le rapport financier de la SQEBC pour l'année 2015-2016.

- Proposition d'adoption du rapport par Pierre Magnan, secondé par Marco Festa-Bianchet. Adopté à

l'unanimité.

8. RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Le secrétaire, Tristan Juette, présente son rapport concernant la liste de diffusion (Triton) de la SQEBC pour l'année 2015-2016 dont il était en charge. Il souligne qu'après le 40e congrès de la SQEBC, en 2015, le nombre d'inscrit à la liste de diffusion est passé de 912 à 1002 inscrits (+ 9.9 %). Le secrétaire fait ensuite le résumé du type d'annonces envoyées *via* la liste de diffusion. Ces annonces s'adressaient principalement aux étudiants puisqu'elles concernaient des offres de maîtrise (30%), de doctorat (14%) et de stage de terrain (12%). A noter également qu'un nombre non négligeable d'offres d'emploi a été envoyé durant l'année 2015-2016 (12% des annonces envoyées).

- William Vickery propose d'adopter le rapport du secrétaire. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. PROCHAINS CONGRÈS

A la suite de la décision prise durant le congrès de la SQEBC précédent : que le 42e congrès de la SQEBC, en 2017, se déroule à l'université d'Ottawa, Julie Morand-Ferron demande si des personnes dans l'assemblée s'opposent à cette décision. Personne ne s'y oppose. Puis Martin-Hugues St-Laurent fait la proposition que le congrès de la SQEBC de 2018 se déroule à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Cette proposition est secondée par Pierre Magnan.

- La proposition est adoptée à l'unanimité : le 43e congrès de la SQEBC se tiendra à l'UQTR.

10. ÉLECTIONS

10.1 Élection au poste de trésorier·ère (sortant) : Martin-Hugues St-Laurent

- Nadia Aubin-Horth propose que Martin-Hugues St-Laurent renouvelle son mandat, secondé par Joël Bêty et accepté par Martin-Hugues.
- La proposition est adoptée à l'unanimité

10.2 Élection au poste de conseiller·ère (sortant) : Mathieu Leblond

- Mathieu souligne que le poste de conseiller·ère était initialement conçu pour un·e étudiant·e, or il n'est plus, lui-même, étudiant. William Vickery mentionne cependant que la chartre de la SQEBC ne mentionne pas ce point : il n'est pas écrit que le poste doit obligatoirement être occupé par un·e étudiant·e. Mathieu explique que le rôle du ou de la conseiller·ère vise à discuter avec les étudiants afin de les aider et à être présent au congrès annuel de la SQEBC.
- Nadia Aubin-Horth propose que Chloé Berger (étudiante à l'Université Laval) soit candidate à ce poste, secondé par Pierre Magnan. Chloé accepte.
- La proposition est adoptée à l'unanimité

10.3 Élection au poste de vice-président·e (sortant) : Frédéric Lesmerises

- Vincent Careau propose que Julie Morand-Ferron occupe ce poste. Martin-Hugues St-Laurent seconde la proposition et Julie accepte.
- La proposition est adoptée à l'unanimité

11. VARIA

11.1 Présentation par Mathieu Leblond, d'un sondage effectué auprès des participant·e·s au 41e congrès de la SQEBC, sur la tenue d'un atelier avant ou après le congrès de la SQEBC. Selon les

résultats du sondage, la majorité des participant·e·s est intéressée par la tenue d'un atelier le vendredi après-midi (avant le congrès) et la majorité des étudiant·e·s reste intéressée, même si cela devait engendrer des frais supplémentaires. De plus 77% des professeur·e·s seraient prêts à financer tout ou en partie les frais supplémentaires pour leurs étudiant·e·s. Le thème intéressant le plus les sondé·e·s (66%) concernerait des ateliers de formation. Wendy King demande combien y'a-t-il eu de participant·e·s à l'atelier organisé dans le cadre du 41e congrès de la SQEBC. Selon les organisateur·trice·s du congrès, il y en a eu 32, dont 7 professeur·e·s, mais Frédéric Lesmerises souligne que l'atelier a été très peu médiatisé.

11.2 Discussion sur le transfert de la gestion du site internet de la SQEBC de Carolyn Hall (gestionnaire actuel) au secrétaire ainsi que du coût associé à l'hébergement de ce site internet, proposé par Tristan Juette, secondé par Nadia Aubin-Horth. Tristan propose ainsi que le site internet soit directement géré par le ou la secrétaire de la SQEBC et que ce site soit hébergé par une plateforme gratuite afin de pouvoir transférer la gestion facilement lors des changements de secrétaires. Actuellement le site internet est hébergé par l'UQAM, mais la gestion de celui-ci se fait par Carolyn Hall *via* un logiciel payant que tout le monde ne possède pas nécessairement. De plus Tristan propose d'ajouter une extension au site internet, de type *blog*, qui permettrait de mettre à disposition de tout le monde les annonces envoyées *via* la liste de diffusion Triton. Denis Réale est contre le fait de changer le fonctionnement actuel du site internet car il fonctionne bien tel quel. De plus Pierre Magnan complète les propos de Denis en disant que pour lui, le format actuel de la liste de diffusion : *via* l'envoi de courriels est suffisant et que si les annonces sont mises à disposition sur internet, cela demanderait plus d'efforts aux gens : il faudrait qu'ils soient plus pro-actifs, ce qui, selon lui, ne se fera pas ou peu. Jacinthe Gosselin est d'accord avec la mise en place d'une plateforme accueillant les annonces et consultable par tous car cela serait complémentaire du site internet de la SQEBC, tout en le dynamisant. Selon Jean-François Giroux, il serait possible de trouver une solution intermédiaire : on pourrait garder le site internet tel qu'il est, mais y ajouter une plateforme pour les annonces.

- Jean-François Giroux propose ainsi de créer une plateforme externe au site internet de la SQEBC, pour laisser disponible les annonces diffusées *via* la liste de diffusion. L'hébergement de cette plateforme devrait être à l'UQAM (puisque c'est déjà l'hébergeur du site internet) et que le secrétaire s'occupe de la mise en place de cette plateforme durant l'année suivante, ainsi que de sa gestion.
 - Pierre Magnan propose un amendement à la proposition de Jean-François Giroux : que les annonces de la liste de diffusion Triton soient envoyées de façon hebdomadaire. Proposition d'amendement secondé par Jean-François Giroux.
 - Amendement accepté à l'unanimité.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

11.3 Une varia est ajouté par Wendy King qui voudrait savoir combien d'étudiant·e·s se sont inscrit·e·s au 41e congrès de la SQEBC. Martin-Hugues St-Laurent avance le chiffre d'environ 300 personnes. Wendy King s'interroge alors sur cette augmentation, en comparaison des congrès précédents et Martin-Hugues répond que cela est dû à la tarification, car aucune marge n'a été faite sur l'inscription des étudiant·e·s. Julie Morand-Ferron précise que pour le congrès de 2017 à Ottawa, les locaux ne seront probablement pas gratuits. Dominique Berteaux demande ensuite si les chiffres sont disponibles entre le nombre d'inscrit·e·s ainsi que le nombre de présentation durant le 41e congrès et les congrès des années précédentes. Martin-Hugues St-Laurent déclare que les chiffres sont supérieurs aux années précédentes et énonce ces chiffres pour le nombre de

présentation orales et d'affiches.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- La levée de l'assemblée proposé par William Vickery et adoptée à l'unanimité à 17h25.